

**VILLE de SAINT-FLORENT-SUR-
CHER**

SERVICE ACCUEIL de LOISIRS

GRANDES VACANCES ETE 2019

**Fiche d'inscription
à remettre le jour de l'inscription
au service
Pôle Enfance-rue Jules Ferry**

L'ENFANT

NOM : _____

Prénom : _____

Sexe : _____ **Date de naissance** _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Responsable légal : Mme/M. : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____ e-mail : _____

Tél. autre : Mme/M. : _____ Tél. : _____

N° Séc. sociale du père : _____ N° CAF ou MSA : _____

N° Séc. sociale de la mère : _____

Employeur du père : _____ Tél. : _____

Employeur de la mère : _____ Tél. : _____

Nom de la compagnie d'assurances : _____ N° contrat : _____

Adresse de la compagnie : _____

Cadre réservé à l'administration

QF :

Inscription :

Activités :

Restauration :

FICHE d'INSCRIPTION GRANDES VACANCES ETE 2019

Cochez ci-dessous d'une croix la (les) case (s) de la (des) période(s) choisie(s)

- du 8 au 11 juillet (fermé vendredi 12) du 15 au 19 juillet du 22 au 26 juillet
 du 29 juillet au 2 août du 5 au 9 août
 du 12 au 14 août (fermé jeudi 15 et vendredi 16)
 du 19 au 23 août du 26 au 29 août (fermé vendredi 30)

Accueil municipal **matin** **soir**

L'enfant sera pris en charge à la sortie de l'accueil de loisirs le midi, le soir (1) par Madame, Monsieur **(1) (2)** : _____

Restauration **oui** **non**

Préciser ici toute contre-indication alimentaire : _____

Enfant de moins de 6 ans : fait-il la sieste **OUI** **NON** **OCCASIONNELLEMENT**

Le responsable légal de l'enfant reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs et s'y conformer.

Je souhaite une attestation d'inscription oui non, une attestation de fin de séjour oui non.

Droit à l'image : J'autorise **(1)** n'autorise pas **(1)** la ville de Saint Florent sur Cher à utiliser la (les) photographie(s), film(s) représentant mon enfant dans tous médias existant et cela sans limitation de durée.

(1) Rayer la mention inutile

(2) Indiquer les nom et prénom

Le responsable légal a pris connaissance que le montant total de sa participation financière doit être réglé au régisseur du service Accueil de Loisirs ou à son mandataire au plus tard huit jours avant le début du séjour. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de départ validé (art. 4 du règlement intérieur).

Le responsable légal de l'enfant déclare que les renseignements portés sur la présente fiche sont exacts et s'engage à communiquer au service Accueil de Loisirs toutes modifications éventuelles.

Fait à _____ le _____

Signature